

# LE MESSAGER SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)  
LOIRE-INFERIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SEVRES

Téléphone 120.71 - NANTES  
Syndicats Chrétiens  
ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air — NANTES  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus  
ABONNEMENT ANNUEL  
Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.  
Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes  
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens  
6, Rue de Bel-Air — NANTES

## L'Actualité du Syndicalisme Chrétien

Une vision de la catholicité, une contemplation de l'Eglise vivante et militante, une sensation forte et douce de sa pérennité, voilà ce que les heureux participants au récent pèlerinage international du travail ont rencontré et éprouvé, à Rome, tout au long d'inoubliables manifestations. Qu'il s'agit, l'après-midi de l'Ascension, dans l'enceinte de la Chancellerie, de cette « séance polylogue » durant laquelle furent exaltées, en vingt discours, par des hommes de toutes origines et de toutes conditions, la mémoire de Léon XIII et l'efficacité de ses enseignements ; que ce fut le lendemain, 15 mai, au jour même du quarantième anniversaire de *Rerum Novarum*, cette magnifique audience de la cour Saint-Damase, qui permit à huit mille personnes d'acclamer le Pape et de l'entendre promulguer, avec autant d'énergie que de sérénité, les nouvelles précisions qu'il voulait donner aux grands préceptes de morale sociale ; qu'on évoque les cérémonies religieuses, plus émouvantes encore, du Latran, de Saint Pierre ou des Catacombes, le même réconfort se dégageait de ces assemblées populaires, la même affirmation de la foi conservée, en tous pays, par des masses laborieuses, la même constatation d'une maternelle sollicitude de l'Eglise envers les travailleurs.

La France avait fourni le plus gros contingent de pèlerins et, dans cette délégation nationale, les membres des Syndicats Chrétiens formaient sans doute la majorité. Or, nul doute que la parole du Pape, dès l'audience du 15 mai, puis dans le superbe déroulement de l'Encyclique *Quadragesimo Anno*, n'ait apporté une joie particulière, un encouragement spécial, aux modestes travailleurs qui s'efforcent, dans notre pays, comme dans la plupart des nations industrielles, à reconstituer des groupements corporatifs animés par l'esprit de l'Evangile. Pie XI, avec la hauteur de vues qui caractérise tous ses actes, n'a pas voulu que le quarantième anniversaire de *Rerum Novarum* fût une simple commémoration, si solennelle qu'on pût l'imaginer ; il a entendu que cette date marquât un développement, un enrichissement, un épanouissement de la doctrine enseignée par Léon XIII et qui faisait déjà une si grande place à l'organisation professionnelle.

L'Eglise, dépositaire d'un trésor de vérités dogmatiques et morales, s'attache à mettre en lumière ce qui, provenant de ce fonds immuable, convient le mieux aux besoins de chaque époque. L'évolution scientifique, économique, sociale, qui s'est accentuée depuis un siècle, et davantage depuis quarante ans, requiert, à coup sûr, de tels éclaircissements. Le droit naturel, inscrit par le Créateur dans notre conscience, explicité par le Décalogue, ennobli par l'Evangile et interprété par toute la tradition catholique, ne peut rester étranger aux problèmes de l'économie moderne, aux conflits soulevés par la naissance et l'expansion du capitalisme. En particulier, la vie professionnelle, par tout ce qu'elle implique d'activités, par tout ce qu'elle oppose d'appétits, par tout ce qu'elle entre-choque d'intérêts, exige la connaissance de normes supérieures, fermes et nettes.

On le dit par ailleurs : la doctrine de *Quadragesimo Anno* embrasse les deux aspects, individuel et social, du travail et spécialement du salariat. Deux périls, qui se sont accentués depuis Léon XIII, continuent à menacer l'ordre et l'équilibre des relations humaines : c'est, d'une part, l'égoïsme, l'exagération de l'autonomie et des droits de chacun ; c'est, de l'autre, le collectivisme, à tendance tyrannique. La morale chrétienne, entre ces deux excès, trace une règle de vérité et de sagesse. La personnalité, certes, peut et doit se développer, mais dans le cadre social, en tenant compte, par conséquent, des légitimes nécessités d'autrui et de la prospérité de l'ensemble. L'Etat, gardien du bien commun, ne saurait se réfugier dans une incommode neutralité qui risquerait d'entraîner l'anarchie ; il a une fonction tutélaire à remplir, mais il l'accomplirait fâcheusement s'il prétendait écraser de saines initiatives.

Entre l'individu et la collectivité publique, une puissance bienfaisante vient tout naturellement s'interposer : c'est l'association et, en particulier, le groupement professionnel. Pie

XI, à la faveur des expériences réalisées, rend un précieux témoignage à l'action des syndicats chrétiens, vovus et encouragés par Léon XIII. Le Pontife régnant souligne les affinités qui existent entre les membres d'un même métier : ceux-ci, les uns pour les autres, constituant un « prochain », sont comme les membres d'un même organisme, suivant la belle expression de jadis : « corporation ». Il faut donc qu'il y ait un ordre dans les professions ; mais ici, non seulement Pie XI fait ressortir que cet ordre peut revêtir différents aspects ; le Pape insiste, en outre, sur la liberté, pour les travailleurs, de choisir le groupement qui correspond le mieux à leurs convictions ou à leurs aspirations. La formule du « syndicat libre dans la profession organisée », employée depuis longtemps par les catholiques sociaux, reçoit ici une nouvelle consécration.

En rapprochant des lignes essentielles de l'Encyclique les déclarations faites à maintes reprises par les syndicats chrétiens, il serait aisé de marquer la concordance entre l'attitude constante de ces groupements, même dans telle position qui naguère paraissait hardie, et la pensée pontificale exprimée le 15 mai dernier.

La Confédération française des Travailleurs Chrétiens, qui indiquait, en tête de ses statuts, qu'elle entendait « s'inspirer dans son action de la doctrine sociale définie dans l'Encyclique *Rerum Novarum* », a adopté, lors de son premier Congrès, les 23-24 mai 1920, une déclaration de principes dont il nous sera permis de rappeler ici quelques passages :

L'organisation corporative doit grouper les divers éléments de la production en associations séparées jouissant d'une indépendance absolue, mais reliées par des commissions mixtes. Elle est indispensable à assurer l'équilibre et l'harmonie des forces productrices et la juste appréciation de leurs droits.

Cette organisation doit se réaliser en toute liberté, travailleurs et employeurs devant pouvoir se grouper comme il l'entendent, en tenant compte de leurs affinités, et sans qu'un organisme quelconque puisse prétendre à l'hégémonie.

L'association syndicale sous toutes ses formes : syndicat, fédération, confédération, a pour but essentiel, en ce qui concerne son action professionnelle, de poursuivre la satisfaction des besoins légitimes des travailleurs et de défendre leurs justes revendications.

Le contrat de travail conclu autrefois de personne à personne entre le patron et l'ouvrier, tend de plus en plus, par suite de l'extension et de la concentration de l'industrie, à devenir collectif. Les règlements de la profession, édictés autrefois par la corporation, prennent maintenant la forme de mesures législatives votées par les Parlements. Les intérêts économiques, autrefois limités à la cité, débordent aujourd'hui du domaine national lui-même et font l'objet d'ententes internationales. Il est donc nécessaire que l'action syndicale se développe en même temps que les intérêts dont elle a la charge, qu'elle agisse auprès des organisations paritaires, des assemblées parlementaires et des pouvoirs publics, et qu'elle s'associe au mouvement international de protection du travail.

## La Neutralité Cégétiste

L'Internationale ouvrière socialiste a tenu son 4<sup>e</sup> Congrès à Vienne, du 24 juillet au 1<sup>er</sup> août. La Fédération Syndicale internationale d'Amsterdam s'était fait représenter à ce Congrès par MM. Schevenels et Jouhaux qui ont participé aux travaux de la Commission chargée d'étudier la question de la lutte pour le désarmement et contre les dangers de la guerre.

M. Jouhaux est intervenu au cours de la séance plénière du 27 juillet pour apporter à l'I. O. S. le salut de la F. S. I.

Les résolutions adoptées sur cette question du désarmement sont rédigées au nom des deux organisations internationales.

Le Syndicat national des Instituteurs a tenu à Paris, les 3, 4, 5 août, son Congrès.

Après avoir voté un blâme à M. Jouhaux pour certaines paroles courtes des instituteurs, les congressistes ont décidé d'entendre le Secrétaire général de la C. G. T. et ils saluèrent la fin de son discours par le chant de l'Internationale.

Ce Congrès a démontré encore une fois comment les instituteurs cégétistes respectent la neutralité, c'est ainsi que M. Marceau Pivert a déclaré :

Dieu, que l'Eglise met à toutes les sauces, dans toutes les leçons, ce n'est après tout qu'un mythe créé par elle pour un besoin social. Mais nous, quand nous parlons de la démocratie, de la guerre ou de la paix, c'est une attitude scientifique devant les faits, et une manière de participation à la vie sociale.

Le Congrès a voté une motion sur l'orientation syndicale et l'unité, comportant notamment :

Toutefois, le Congrès précise que la lutte quotidienne pour la conquête d'améliorations de détail ne doit jamais faire oublier les buts révolutionnaires du syndicalisme.

Que, la politique de présence n'est qu'un moyen et non un but.

Qu'en aucune circonstance, elle ne doit apparaître comme un abandon de la lutte de classes ou une aliénéation de l'indépendance du mouvement syndical.

En un mot, qu'il ne saurait être question d'aller à la collaboration des classes ni à l'intégration du syndicalisme dans la société capitaliste et dans l'Etat bourgeois.

## Avis aux Syndicats

L'attention des Syndicats est attirée sur les directives données à la réunion du Conseil de l'Union Régionale du 20 septembre dernier, dont le compte-rendu a paru dans le « Messager » d'octobre.

Les Syndicats se reporteront à ce compte-rendu, le reliront en entier avec la plus grande attention, en particulier les paragraphes intitulés :

La propagande ;  
Souscription pour la propagande ouverte par la C. F. T. C. ;  
Service du « Messager Syndical » ;  
Numéros spéciaux du « Messager Syndical ».

Chacun tiendra à cœur de suivre point par point les instructions données, de façon qu'à la réunion du Conseil du 20 décembre il puisse faire montre des meilleurs résultats.

Propagande. — Tous à l'œuvre pour la propagande. Plus que jamais cela est nécessaire. En Loire-Inférieure, l'article du dernier « Messager » : « Ecraisons l'Infâme », édité en tract et utilisé pour la propagande par le Secrétariat de l'U. R., permis de recueillir à ce jour 43 abonnements de soutien.

Que dans chaque localité, nos Syndicats à leur tour fassent l'effort nécessaire. Des tracts leur seront gratuitement adressés sur demande.

Cotisations. — Quelques Syndicats ont encore des cotisations en retard à régler (C. F. T. C., U. R., « Messager »). Tarder davantage à se libérer serait négligence coupable ; déjà bien des efforts ont été réduits par suite du manque des ressources.

Recrutement. — Le concours est ouvert pour tous. Allons-y.

vailleurs catholiques. Par son action simultanée d'entraide pratique, d'éducation professionnelle et sociale, de revendication légitime et pacifique, d'organisation corporative, il satisfait aux plus nobles requêtes de la conscience et du cœur ; il aide puissamment à réaliser l'ordre et le progrès dans la justice et la charité.

Gaston TESSIER.

## La Société des Nations et l'Encyclique « Rerum Novarum »

Extrait du discours prononcé au Sénat par M. de Las Cases le 17 Juin 1927

Pour obtenir la paix entre les peuples, il faut la faire entrer dans les cœurs. Or, pour que l'apaisement s'établisse dans les cœurs, il est certains principes qu'il faut faire triompher dans le monde.

J'ai ici la liste de ces principes ; voulez-vous me permettre de vous les lire ? Ce sera par cette lecture que je terminerai mes observations. Je vous donnerai aussi connaissance, à côté du texte du Pacte, de l'Encyclique *Rerum Novarum*.

Cette Encyclique a trente ans de plus que la Société des Nations. Elle date, l'Encyclique, de 1891 ; le pacte de la Société des Nations de 1919. Vous allez voir s'il y a entre les deux textes une grande différence et si la religion catholique n'est pas, ce que j'ai toujours pensé et ce qui me l'a fait aimer, non seulement la plus douce pour le cœur, la plus réconfortante et celle qui donne les meilleures directions, mais aussi la plus sociale de toutes.

Société des Nations  
Encyclique *Rerum Novarum*

Les riches et les patrons ne doivent pas être considérés comme un esclavage ; il est juste qu'ils respectent en lui

entrer à l'usine qu'après que l'âge aura suffisamment développé en elle les forces physiques et morales ; sinon, comme une herbe encore tendre, elle se verra flétrir par un travail trop précoce et il en sera fait de son éducation.

Il est une loi de justice naturelle très élevée et très ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que si, contrairement à la nécessité... il accepte des conditions dures, que d'ailleurs il ne lui était pas loisible de refuser... c'est la justice qui protège.

Parmi les de-



PIE XI, le Pape glorieusement régnant, qui a tenu à marquer d'une manière toute particulière le quarantième de « Rerum Novarum », en promulguant l'Encyclique « Quadragesimo Anno ».

la dignité de l'homme relevée encore par celle du chrétien.

Ce qui est honteux et inhumain, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre et de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras.

Ce que peut réaliser un homme valide dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant.

L'enfance, en particulier, ne doit

voirs principaux du patron, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui lui convient.

Ce qui serait un crime à crier vengeance au ciel serait de frustrer quelqu'un du prix de ses labeurs.

Enfin, sur la nécessité de l'obligation et la légitimité de l'intervention, voici ce que dit *Rerum Novarum* :

Dans une société bien constituée, il doit se trouver une certaine abondance de biens extérieurs dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu.

## SOUSCRIPTION POUR LA PROPAGANDE

Septième liste

S. Exc. Mgr Costé, Archevêque nommé d'Aix	100
S. Exc. Mgr Gonon, évêque de Moulins (2 <sup>e</sup> versement)	100
S. Exc. Mgr Pic, Evêque de Gap	100
Syndicat des Employés de Paris	3.000
Union des Syndicats normands (2 <sup>e</sup> versement)	454
M. Guillois (2 <sup>e</sup> versement)	300
M. Caulliez (2 <sup>e</sup> versement)	300
M. l'abbé P. Charmentant	200
C. C. Houllès	200
Syndicat des Cheminots de Tours	200
M. G. Bonomet	150
Secours de la Charité de Lyon	125
Comité Noëlisme de St-Nazaire ; MM. les Abbés Niel, Jollivet ; Mme la Supérieure de Bonneval ; Mlle Combesure ; MM. Mouton, Debosque, Vincent, Dumortier, Clermont, Legland, Lefebvre, Haflner ; Union des Syndicats libres du Dauphiné ; Syndicats féminins d'Aix ; Anonymes (3), chacun 100 francs	1.800
Collecte à l'Assemblée du Syndicat du Livre de Rouen : 65 fr. ; Syndicats féminins de Viron : 60 fr. ; Secours de Polisy : 55 fr. ; en tout	180
26 souscriptions à 50 fr. soit	1.300
M. Lavigne (2 <sup>e</sup> versement) ; Anonyme transmis par la Bonne Presse, chacun 45 fr. ; Syndicats féminins de Vienne : 34 fr. 50 ; Anonyme, par l'aumônière de la Visitation : 40 fr. ; Mlle Parent, M. Joncot, Syndicat féminin de Sillans, Syndicat des Employés et association intersyndicale de Châtellerault : 30 fr. ; en tout	284 50
15 souscriptions à 25 fr. soit	375
40 souscriptions à 20 fr. soit	800
M. Moulin : 18 fr. MM. les Abbés Bonesse, Giudicelli ; Mlle Juffet ; MM. Beyer, Constatable, Teyssier, Michel, Lorent ; Anonyme, chacun 15 fr. ; M. Boyer : 10 fr. 50 ; en tout	163 50
62 souscriptions à 10 fr. soit	620
Mlle Buffard	7

(Lire la suite en 4<sup>e</sup> page.)

## 43 !..

Oui, 43 abonnements nouveaux depuis la parution de notre numéro d'octobre.

C'est un record. Et pourtant combien de ceux sur lesquels nous comptions ne nous ont pas répondu !

Merci de grand cœur à tous ceux qui ont compris notre appel, et qui ont pu y répondre aussitôt.

Merci aussi à tous ceux que certaines circonstances ont pu faire retarder l'envoi de leur souscription. Et confiance en un avenir meilleur pour tous, dans la paix sociale apportée par le Syndicalisme Chrétien.

Le Messager Syndical.

## AVIS

Conformément aux décisions prises au Conseil du 20-9-31, ce numéro est plus spécialement consacré à la Région Nazairienne.

## En avant... quand même

Je viens de voir Bellevaire : — Alors, ça va, vieux ? — Pas mal, comme tu vois. — Et les abonnements ? Tu es content ?

— 43 pour le courant du mois. Oui, je suis content. J'espère aussi que ce n'est pas fini.

— 43 ? C'est pas vilain, en effet, mais ton article du mois dernier méritait quand même mieux que ça. Ecoute-moi, mon vieux Bellevaire, ils auraient dû tous s'abonner, oui tous, tous ceux qui reçoivent ton journal à l'œil depuis un an, tous ceux à qui tu as adressé une lettre, circulaire soit, mais personnelle tout de même, avec arguments à l'appui. T'ont-ils seulement répondu, ceux qui ne se sont pas abonnés ?

— Mais, mon pauvre ami, tu déraîles encore aujourd'hui. Toujours emballé, donc ? Crois-tu donc qu'il suffise d'énoncer des vérités, pour que tout le monde croie ce que l'on dit. Attention à l'orage, prenez un parapluie ; si l'orage vous surprend, ne vous abritez pas sous un arbre... Ah ! bah ! Un parapluie, c'est embarrassant. On part, et l'orage vous attrape, et l'on est trempé jusqu'aux os. Et parfois l'on se met sous l'arbre fatal, etc. Tu comprends, on pige trop tard...

— Tu vois bien que j'ai raison. — Mais non, mon vieux. Tu voudrais changer la pauvre nature humaine du jour au lendemain. Ça ne se peut pas, cela. Remercie donc le Ciel avec moi qu'il ait déjà mis sur notre chemin 43 bons samaritains, et je puis m'exprimer ainsi. Continuons notre chemin, nous en trouverons encore d'autres.

— Nous les rencontrerons peut-être trop tard aussi. — Toujours pessimiste, ce vieux Loiseleur ! Bien sûr que ça va mieux, si nous comptons seulement 4 ou 500 abonnés de plus. Ça va même trop bien peut-être, nous pourrions être tentés de dormir sur nos lauriers.

— Ah ! ça mon vieux, je suis tranquille. Si tu pouvais boucler ton budget, comme ça, recta, sans peine, c'est pas un journal mensuel qui te suffirait désormais, tu voudrais tout de suite un journal bi-mensuel, en attendant d'en avoir un hebdomadaire, pour fermer son bec à l'autre, à chaque fois qu'il l'ouvre, c'est-à-dire tous les 8 jours.

— Tu commences à raisonner pas trop mal.

— Tu conviens donc que j'ai raison ?

— Mais non ! J'en reviens toujours à ceci : Tu voudrais avoir qu'à ouvrir la bouche pour être compris. As-tu donc pu syndiquer, toi, tous ceux que tu as sollicités ? Et tu penses que du jour au lendemain, tu vas voir souscrire des abonnements par des gens, bons catholiques sans doute, mais pour qui les questions qu'il t'intéressent toi, au plus haut point, apparaissent peut-être comme bien secondaires ?

— Mais ce sont des questions de première importance, et je ne comprends pas qu'un catholique, quel qu'il soit, les juge secondaires. Les questions sociales...

— Tu as raison... — Hein ? Tu vois ?

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS **DECRÉ** LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ

Oui, et tu dérailles quand même. Ah ! ça c'est trop fort ! Oui, parce que tu t'obstines à rester dans la peau, et qu'il faut se mettre dans la peau des autres pour les comprendre.

qui leur tend les bras largement ouverts, où ils trouveront tant auprès, des dirigeants de notre fédération de notre union de réseau, que des modestes militants locaux, des camarades dévoués, qui tout en s'inspirant de notre doctrine de paix sociale, n'ont pas moins d'ardeur revendicatrice pour défendre nos intérêts professionnels et notre travail.

Assurances Sociales

Le Journal Officiel du 24 septembre 1931 publie un décret du 22 septembre, modifiant et complétant, en application des lois sur les Assurances Sociales, le décret du 25 Juillet 1930, portant règlement d'Administration Publique, pour l'exécution de la loi du 30 Avril 1930.

Les MESSAGES de notre REGION

DANS NOS FAMILLES

MARIAGES Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de : Mlle A.-M. Pineau, du syndicat des Dames Employées de Nantes, avec M. Pierre Le Corre (24 octobre)

des Employés de Nantes et Professeur des Cours Professionnels de ce syndicat. A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

UNION REGIONALE

SOUSCRIPTION POUR LA PROPAGANDE OUVERTE DANS LA REGION

M. le Curé de St-Clément, à Nantes 50 > Syndicat du Livre, Nantes 10 > Quête à l'Assemblée générale du Syndicat des Employés de Nantes..... 210 >

MM. Ricordel et Joubert, Nantes 50 > Syndicat des Employés, Nantes 200 > Syndicat des Employés, Saint-Nazaire 50 > Syndicat des Employés, Châtelleraut 30 >

Total 600 > Total des listes précédentes 2215 > Total général 2815 >

NOUVEAU SYNDICAT

Le 25 octobre dernier s'est constitué, à Nantes, le Syndicat Professionnel des Préparateurs et Employés en Pharmacie et Droguerie de la Région de l'Ouest.

NANTES

UNE INTERSYNDICALE OUVRIERE

Depuis déjà quelques mois, les militants et dirigeants de nos syndicats ouvriers, désireux de coordonner leurs efforts pour intensifier leur propagande, pour améliorer sensiblement une organisation complexe mais nécessaire, ont créé une Intersyndicale.

M. DUBAR.

CERCLES D'ETUDES MASCULINS

Ils ont déjà eu lieu deux fois, les 14 et 23 octobre, et ont été très suivis. Nous rappelons qu'ils se font les 2 et 4 mércrdis de chaque mois, à 20 heures.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Après avoir fêté le Saint-Michel dans toutes les paroisses centrales de la ville de Nantes, c'est à Saint-Martin de Chantenay que se réunissait le dimanche 4 octobre le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie.

source de gloire et d'honneur. Il s'attacha également à montrer ce que l'Eglise a fait sans désemparer au cours des siècles en faveur des Travailleurs et des humbles, depuis le Jeune Ouvrier de Nazareth jusqu'aux Papes de notre époque, en particulier Léon XIII et Pie XI (Encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo Anno »).

A la fin du petit déjeuner, pris dans le réfectoire de l'Abbaye, mes aimablement à notre disposition par M. Guérin, le sympathique Directeur de cette école, le Président du Syndicat, M. Georges Lucas, tint à remercier plus particulièrement M. le Chanoine Ménard, ainsi que la Chorale Saint-François de Cancaux, dont les chants, durant la Messe, avaient donné tant d'éclat à la cérémonie.

A 10 heures, rue de Bel-Air, les syndiqués se retrouvaient, avec leurs invités, pour écouter une conférence de M. Antoine, Conseiller municipal, et vice-président du Syndicat, sur l'Encyclique « Quadragesimo Anno ». M. Antoine, avec l'éloquence qu'on lui connaît, s'appliqua à mettre en relief tout ce que cette nouvelle encyclique apporte aux Travailleurs et combien elle est appelée, sur tous les catholiques au moins veulent bien s'efforcer d'en mettre en pratique les enseignements, à instaurer la paix sociale si ardemment désirée de tous.

Puis les syndiqués tinrent leur assemblée générale statutaire d'automne. Le rapport moral fait par M. Paul Foulon, Secrétaire du Syndicat, fit apparaître l'excellente situation qu'on lui connaît, s'appliqua à mettre en relief tout ce que cette nouvelle encyclique apporte aux Travailleurs et combien elle est appelée, sur tous les catholiques au moins veulent bien s'efforcer d'en mettre en pratique les enseignements, à instaurer la paix sociale si ardemment désirée de tous.

Le rapport financier fit ressortir l'état satisfaisant de la Caisse, par suite du nombre sans cesse croissant des nouveaux adhérents.

Après l'examen et le vote des statuts, il a élu son Conseil d'administration comme suit : Président : M. Moré ; Vice-Président : M. Jammes ; Secrétaire : M. Hervé ; Secrétaire-adjoint : M. Valet ; Trésorier : M. Bordage ; Membres : MM. Girault, Puits, Tar-divel, Herviaux.

Le Syndicat s'adresse à tous les Préparateurs et Employés en Pharmacie et Droguerie, et assimilés, hommes et femmes, non seulement de Nantes mais de toute la Loire-Inférieure, et même des autres départements de l'Union Régionale.

Un exemplaire des statuts sera adressé sur demande à tous ceux — et nous espérons qu'ils seront nombreux — que ce nouveau syndicat, dont la création s'imposait, pourra intéresser.

Tous nos syndiqués et amis se réjouiront de la fondation de ce syndicat, et s'uniront à nous pour lui souhaiter prospérité et succès.

Après une brève allocution du Président, la séance fut levée à 12 heures.

SYNDICATS FEMININS

CERCLES D'ETUDES

La reprise des Cercles d'études a eu lieu le 4 octobre sous la présidence de M. Mathoral.

Optique de Paris Lunettes Pince-Nez Qualité-Précision Exécution des Ordonnances Réparations et Transformations

JOURNEE DES JEUNES

18 OCTOBRE 1931 A 7 h. 1/2, prenait place dans la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, délicieusement parée, pour y entendre leur messe annuelle, un grand nombre d'Hermynes, assistées de leurs aimables sœurs de Paris et de Province.

Dans une allocution élogieuse, notre dévoué Directeur M. l'abbé Chancerelle, nous fit un tableau précis du sens social chrétien, et mit en relief les belles vertus de notre petite Sainte-Église.

L'issue du petit déjeuner, le jeune groupe se dirigea vers la salle Saint-Michel pour la séance d'études, présidée par M. l'abbé Chancerelle. Lecture fut donnée des rapports financier et moral. L'étude sur la formation générale fut particulièrement intéressante et animée. Devant être très brève, je laisse au journal l'Hermine le soin d'en donner les détails.

L'élection du nouveau bureau mit fin à la séance, laissant la salle à nos actrices de l'après-midi.

A midi, nous apprécions les plats succulents préparés avec soin par nos estimées et dévouées cordons bleus Mmes Chiron et Angeband. Les nombreux toasts furent chaleureusement applaudis.

A 3 h. 1/2, la salle des fêtes était comble. Soyez remerciés d'être venus nombreux apprécier le talent de nos artistes. Merci à toutes les « jeunes » de Paris, Bordeaux, Angers, Châtelleraut, Saint-Nazaire, Le Mans, que nous tenons à féliciter d'avoir veillé pour quitter leur ville à 1 heure du matin. Nous avons regretté l'absence motivée de nos petites sœurs de Saur-mur, de Poitiers et de Cholet.

Merci à notre si sympathique amie Mlle Jeanne Aubert, pour nous avoir si vivement intéressées. Méditons donc avec elle ces trois points : Vouloir sans qu'il en coûte, Vouloir bien qu'il en coûte, Vouloir parce qu'il en coûte.

Et maintenant, à toutes et à tous nous disons de revenir nous applaudir le 13 décembre dans un drame touchant.

RETOUR DE VACANCES Nos syndiqués, depuis quelques mois n'ont pas eu le bonheur de trouver des nouvelles de leur syndicat dans les précédents numéros du « Messenger ». Peut-être l'été en fut la cause, diront certains, ou l'abondance de matières, diront les autres. Eh bien ! non, soyez sûrs que nous vivons, et d'une vitalité qui ferait peut-être des envieux à certaines organisations. Je vois déjà des sourires. Pourquoi ?

Après ces longues vacances qui furent prises vis à vis de notre journal syndical régional, nous espérons qu'à l'avenir les rédacteurs de notre groupe ne sauront continuer la tâche entreprise, en y donnant comme il sied un bon coup de collier.

Notre groupe n'étant pas en état de léthargie. Notre action s'est bornée à correspondre avec notre Fédération : étude plus approfondie des revendications intéressant les arsenaux et notre Etablissement. Nous verrons bientôt surgir, espérons-le, quelque chose de la salle de conférence de la commission mixte. Et à notre grande joie, si sur certains points, nous avons pu obtenir satisfaction, nous pourrions dire enfin : « De Paris il y a du nouveau ». Et il faudra bien reconnaître alors que l'action que nous faisons est tout de même de l'action.

Nous faisons un pressant appel auprès de tous les camarades pour cet hiver. Les soirées sont assez longues, n'est-il pas vrai, pour en passer une partie entre camarades. Délaisant quelques instants la maison familiale, nous nous retrouverons unis plus que jamais autour de la grande table de la Maison syndicale. Nous reprendrons nos bonnes

Grande Journée Sociale A CHOLET LE DIMANCHE 29 NOVEMBRE 1931

Sous la présidence de : Son Excellence Mgr RUMEAU, évêque d'Angers avec le concours du R. P. GUITTON, de l'Action Populaire d'un Orateur de la Confédération Française des Professions (C. F. P.) et de M. GASTON TESSIER, Secrétaire Général de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C. F. T. C.)

Le Matin

9 h. 1/2 : Salle des Fêtes de l'Institution Sainte-Marie, rue St-Bonaventure, SEANCE D'ETUDES, présidée par le R. P. Guitton. 1° Rapport par un membre de la Section Choletaise de la C. F. P., sur la Crise économique et la Conscience professionnelle ; 2° Rapport par un membre de la Section Choletaise de la C. F. T. C. sur « L'Education de la conscience professionnelle » ; 3° Rapport par M. Renou, Président de l'Action Sociale Féminine d'Angers.

11 h. 1/2 : Eglise Notre-Dame, MESSE, avec Allocution par le R. P. Guitton.

12 h. 1/2 : Repas en commun.

L'après-midi

14 heures : Salle des Fêtes du Cercle Saint-Pierre, rue de la Casse, SEANCE DE CLOTURE, sous la Présidence de Mgr l'Evêque d'Angers, avec le concours des orateurs de la C. F. P. et de la C. F. T. C., sur les grandes lignes de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

17 heures : SALUT SOLENNEL de clôture.

Tous nos syndiqués de Cholet sont instamment priés d'assister à tous les exercices de cette journée sociale. Ils tiendront à cœur d'y amener leurs compagnons et compagnes de travail, et aussi tous leurs amis, tout spécialement les artisans et les patrons, industriels et commerçants.

Nous syndiqués, dans toutes les localités de notre Union Régionale, tiendront aussi à s'y faire largement représenter.

Tout nous invite à répondre avec empressement à l'invitation de nos amis Choletais : la haute qualité des personnalités qui seront mises à contribution, et l'importance toute particulière du sujet : l'entente et la collaboration des classes en conformité de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Chez les Cheminots de France du réseau de l'Etat

Le conseil trimestriel des syndicats professionnels du réseau de l'Etat « Cheminots de France », a eu lieu à Paris, 5, rue Cadet, le 4 octobre dernier.

Toutes les régions étaient largement représentées, y compris la région Ouest, avec deux délégués pour La Roche-sur-Yon, un pour Thouars, un pour La Rochelle.

La séance du matin fut consacrée par une belle conférence faite par une personnalité particulièrement au courant de cette question, à l'étude de la situation internationale au point de vue économique et financier, du chômage, et de la répercussion possible, certaine même, que cette situation peut avoir sur notre profession de cheminots.

Il fut fait une étude sommaire sur l'état d'esprit actuel de la masse des cheminots vis-à-vis du syndicalisme en général et du nôtre en particulier. Il ressort de cette étude qu'à l'exemple de beaucoup d'autres professions, pourtant plus touchées que nous à l'heure actuelle par la crise économique, les cheminots en général se désintéressent du syndicalisme.

QUI PAIE SES DETTES S'ENRICHIT

Amis syndiqués, Dames et Messieurs, qui avez négligé, ou plutôt qui avez oublié de régler vos cotisations de 1931 à votre syndicat, nous vous prions instamment d'acquiescer cette toute petite dette AVANT LE MOIS DE NOVEMBRE.

Que si vous n'étiez pas si nombreux dans ce cas, votre syndicat pourrait, au contraire, recueillir des intérêts de ses fonds ;

Le prix du repas en commun, ne dépassera pas 12 francs. Le Comité s'ingéniera à diminuer les frais de chacun. Prière de faire parvenir les adhésions au plus tard le 23 novembre, soit à M. Merlet, 21, rue de la Moine, soit à Mlles Chauveau, Librairie, 160, rue Nationale à Cholet.

Les Syndicats Professionnels de Cholet invitent cordialement tous leurs camarades de l'Union Régionale à assister à cette journée et à compter sur la présence d'un grand nombre d'entre eux. Prière de faire parvenir les adhésions en indiquant les heures d'arrivée à Cholet, de façon à pouvoir être accueilli par des syndiqués Choletais à la Gare.

FAITES TOUS VOS ACHATS A

Tél. 123.28 NANTES R. C. 553



Tél. 123.28 SAINT-NAZAIRE R. C. 553

# COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES  
RAYONS DE TISSUS  
TAILLEUR POUR HOMMES  
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE  
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES  
BONNETERIE - CHÉMISERIE  
LINGERIE - CHAPELLERIE

## DANS LA REGION NAZAIRIENNE

discussions du cercle d'étude sous la présidence d'un ami dévoué. N'oubliez pas non plus l'ami fidèle, le livre. Vous le trouverez dans les rayons de notre bibliothèque.

Avec le pressant appel que nous faisons aujourd'hui, nous vous disons merci de tout cœur.

Etant le porte parole de notre conseil, nous redisons toujours : "Union dans nos joies comme dans nos peines."

Travail pour se faire apprécier. Propagande pour se faire connaître.

Amour pour se faire aimer.  
Le Président,  
E. NICOLAS.

### CHATELLERAULT

#### PERMANENCE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le dernier numéro du journal, notre permanence se tiendra désormais à notre nouveau Siège Social 15, rue du Château (près du Marché).

Elle sera définitivement rétablie le dimanche 8 novembre et nos amis pourront s'y adresser, comme précédemment, tous les dimanches, de 10 à 11 heures, pour les syndicats masculins et de 11 heures à midi, pour les syndicats féminins.

#### CERCLE D'ETUDES

Notre Cercle d'Etudes intersyndical va reprendre ses réunions mensuelles dans le courant du mois de novembre. La date de cette première réunion sera portée à la connaissance des intéressés par voie de convocations individuelles.

Les amies précédentes, les réunions ont été très intéressantes et bien suivies.

Nous espérons que celles de cette année ne seront pas moins.

Nous rappelons que ce Cercle d'Etudes est ouvert à tous les syndiqués. Ceux qui seraient désireux d'en faire partie sont priés de se faire inscrire à la permanence, afin que les convocations leur soient adressées en temps utile.

### POITIERS

#### SYNDICATS MASCULINS

#### NOTRE SEANCE RECREATIVE

Les moyens d'action d'un groupement, quel qu'il soit, sont entravés si ses ressources pécuniaires sont limitées. C'est pour cela que nous insistons auprès de tous nos camarades pour qu'ils viennent en grand nombre applaudir nos dévoués acteurs le 6 décembre prochain. Il nous faut une salle bien remplie et une magnifique recette pour faire face à tous nos devoirs et poursuivre notre belle œuvre syndicale.

Nous espérons fermement que vous entendrez notre appel et que votre présence et vos applaudissements stimuleront encore le dévouement de tous ceux qui ont préparé cette séance qui vous laissera, nous en sommes certains, un très agréable souvenir.

Nous vous présenterons un beau drame maritime « Les Deux Devoirs » de G. de Wailly, qui passe pour la première fois sur nos scènes de Poitiers. Le programme sera complété par une comédie gaie et spirituelle « L'Anglais tel qu'on le parle » et par deux intermèdes musicaux, interprétés par deux artistes diplômés de l'École de Musique de Poitiers qui ont bien voulu nous assurer leur concours.

Venez nombreux : votre présence sera le meilleur remerciement que vous pourrez offrir à tous ceux qui se dévouent à notre syndicat.

A l'avance, merci à tous.  
Notez-le bien, notre séance récréative aura lieu le dimanche 6 décembre, dans la salle du Collège Saint-Joseph, Rideau à 15 heures. Une seule séance. Location comme d'usage à la Bonne Presse.

#### NOTRE CERCLE

Nous informons tous nos camarades que le Cercle du samedi soir est ouvert et que pour passer quelques heures agréables, ils doivent venir au 5, de la rue de Penthièvre.

#### NOTRE CERCLE D'ETUDE

Nous faisons appel à tous nos camarades désireux de s'instruire pour qu'ils assistent nombreux à nos séances du Cercle d'Etudes. Les Syndiqués Chrétiens doivent, plus que tous autres, être au courant des questions économiques et sociales que nous nous efforçons de leur rendre plus accessibles.

Veillez tous noter soigneusement que la séance d'ouverture aura lieu le 25 novembre, à 20 h. 30. Notre camarade Lion nous parlera des Allocations familiales.

### La Saint-Michel

Journée commencée à 9 heures par la messe. Sermon de M. l'abbé Robin, qui sut commenter d'une très belle et forte façon les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*.

A l'issue, salle des Œuvres, Ville-neuve, président de l'U. L., déclare la séance ouverte, regrette de ne pas pouvoir donner place assise à tous, ce qui est malgré tout d'un bon augure. Il donne la parole à Radin, Secrétaire général, pour rapport sur l'activité syndicale de l'U. L. pendant l'année.

Radin rappelle le but de fondation de l'U. L., passe en revue les divers faits ; les Congrès et Assemblées générales de l'U. L. à été représentée, fait appel pour le Congrès de 1932.

Ensuite, en tant que Secrétaire du groupe des Cheminots, il fait part de la situation de ce groupe, regrette les vides laissés par des mutations qui ne sont pas remplacées par suite de la compression du personnel, terminé par appel à l'actionnaire.

Mlle Grouhel nous fait part de la joie et de la force que les syndiqués ont pu puiser aux sessions d'études de Gentilly où elle a été déléguée.

Lollicart, trésorier général, nous donne ses chiffres qui sont approuvés, puis il donne compte-rendu de l'Assemblée générale de l'U. R. du 20 9-31.

Mlle Fredouillard nous présente une étude sur l'action sociale catholique féminine.

Rapport très apprécié et très applaudi du groupe Métallurgiste par le camarade Terrien.

Bourillon, secrétaire des employés, définit le rôle du syndicalisme.

Villeneuve remercie les différents rapporteurs, salue la presse dans la personne de M. Pécot, et lève la séance en faisant appel pour la séance du 25 prochain.

Le Secrétaire Général,  
RADIN.

### La Doctrine Sociale Catholique

Nous sommes heureux de pouvoir publier ci-après le magistral discours prononcé à la Fête de Saint-Michel, à Saint-Nazaire, par M. l'abbé Robin, professeur de Philosophie à l'Externat des Enfants Nantais, devant une nombreuse assistance de syndiqués et de sympathisants, à l'Eglise Saint-Gohard.

Mes Chers Amis,

Vous célébrez aujourd'hui votre fête patronale, et parce que vous êtes des travailleurs et des syndiqués chrétiens, vous la célébrez chrétiennement.

Vous avez voulu votre Messe où votre Christ va s'immoler et se livrer à vous, pour votre Rédemption et votre salut.

Vous êtes heureux. Vous vous retrouvez entre vous, hommes et femmes de la même profession, accomplissant chaque jour des besognes semblables, souvent dans le même atelier ou le même magasin. Tout à l'heure dans votre réunion d'études, vous vous entendrez sur les moyens humains les mieux adaptés pour améliorer matériellement cette profession, cet élargissement moderne de la famille.

En ce moment au pied de l'autel vous demandez d'un même cœur à votre Christ de la bénir et de la protéger.

Ce sont là, raisons ordinaires, habituelles, de vous réjouir — que vous goûtiez chaque année à votre fête de la Saint-Michel.

Mais cette année vous avez une raison plus spéciale et plus puissante de vous réjouir. C'est que cette année 1931 a été marquée par la commémoration de l'Encyclique de Léon XIII « *Rerum Novarum* ». Cette charte des travailleurs ou le Vicaire du Christ revendique avec une ferme énergie pour les ouvriers le droit naturel de s'associer en vue de mieux assurer leur perfectionnement moral et religieux et de mieux défendre contre d'injustes exploitations leurs droits et leurs intérêts temporels.

Et c'est d'autre part — à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'immortelle charte du monde du travail, la promulgation par le Pape Pie XI de l'Encyclique *Quadragesimo Anno* qui nous apparaît comme le développement, l'enrichissement, l'épanouissement de la doctrine sociale de *Rerum Novarum*.

Soyez heureux et fiers, mes chers amis, d'être catholiques.

Soyez heureux et fiers d'avoir, en ces dures, en ces très difficiles et très complexes questions économiques, une doctrine lumineuse et vraie, qui révèle chez Pie XI la science de notre monde moderne et des conditions actuelles du travail, le zèle des âmes, le sens du Christ et de son Evangile de justice et de charité.

Je voudrais, mes chers amis, vous exposer dans un résumé aussi clair que possible, les données essentielles de cette doctrine sociale de l'Eglise, doctrine à la fois réaliste et idéaliste.

#### REALISME DE LA DOCTRINE SOCIALE CATHOLIQUE

Doctrine réaliste et compréhensive qui ramasse, synthétise tous les éléments du réel humain, du réel économique et du réel social.

1<sup>re</sup> Première donnée réelle essentielle. — L'homme est composé de matière et d'esprit, d'un corps et d'une âme, — donc l'organisation du travail, « l'Economique », comme on dit de nos jours, doit satisfaire et les besoins temporels, matériels de l'homme, et ses aspirations spirituelles, immatérielles, — car si son corps vit de pain, son âme vit d'idéal et d'ascensions morales et religieuses.

Ainsi, du même coup, le Pape condamne et le matérialisme économique du libéralisme et le socialisme qui ne voit dans l'homme que le corps, et un certain spiritualisme qui ne verrait en lui que l'âme ;

2<sup>e</sup> Deuxième donnée réelle et essentielle. — L'homme réel n'est pas un individu isolé. Il soutient de naturelles, de nécessaires dépendances avec une famille, avec une profession, avec une société.

D'où plusieurs conséquences également naturelles et nécessaires.

a) L'homme réel est un être familial : donc, « son salaire ne doit pas seulement pourvoir à sa seule subsistance, mais aussi à celle des siens, compte tenu des besoins de l'entreprise et de ceux qui la dirigent ». Le travailleur sobre et honnête doit pouvoir épargner et pourvoir « en une certaine mesure aux besoins de ceux qui lui survivent ».

b) L'homme réel est un être social donc : la propriété n'a pas seulement un caractère individuel, mais aussi un caractère social ! Elle doit assurer d'abord le bien de l'individu, mais en même temps le bien de la communauté humaine !

Et par là le Pape Pie XI condamne l'individualisme économique et le socialisme.

Pie XI condamne l'individualisme économique dans la mesure où celui-ci méconnaît le caractère social de la propriété et où, exaltant et pratiquant la libre concurrence sans contrôle, sans limite et sans frein, il aboutit à une véritable dictature économique, — triomphe des forts, écrasement des faibles, — et à une « trop criante inégalité des richesses » entre les hommes.

Et Pie XI condamne aussi le socialisme et le communisme dans la mesure où ils méconnaissent avec plus ou moins de franchise et d'apreté le caractère individuel de la propriété (en quoi ils font violence à l'un des instincts les plus forts de la nature humaine, car tout homme désire naturellement posséder) ; et Pie XI les condamne dans la mesure où ils tendent, avec plus ou moins d'intransigence et de dictature, à absorber, à annihilier les entreprises et les tentatives individuelles : car c'est là une grave atteinte à la dignité et à la liberté de l'homme.

c) L'homme réel est un être Professionnel : Il a donc le devoir et le droit d'organiser sa profession, de voir et de droit d'autant plus sacrés pour l'ouvrier que la profession est pour lui, à partir de 14 ans, le milieu habituel et quotidien de vie — et que tout milieu exerce sur l'individu une influence si décisive. La forme moderne de l'organisation professionnelle, c'est le syndicat. Les ouvriers, les employés ont donc le droit de fonder des syndicats autonomes indépendants.

3<sup>e</sup> Troisième donnée réelle essentielle : nécessité de la collaboration. — Les syndicats autonomes, d'ailleurs, ne seront pas des instruments de haine, de dissension, de guerre, mais des instruments de concorde et de paix, de collaboration... Cette idée de collaboration est affirmée avec une particulière insistance par Pie XI.

Collaboration entre patrons et ouvriers. — Entre travailleurs et donneurs de travail, comme s'exprime Pie XI — entre syndicats patronaux et syndicats ouvriers, et cela à l'aide de commissions mixtes et permanentes, qui, en multipliant les

contacts et les échanges de vue, arriveront à faire tomber de part et d'autre les défiances, les incompréhensions, les malentendus.

Collaboration entre toutes les professions, dont les activités, contrôlées, stimulées et au besoin limitées par l'Etat, seront toutes ordonnées au bien commun de la Société.

Collaboration enfin entre les nations, puisqu'aucun bien sur le plan économique comme sur tous les autres, aucune nation comme aucun individu ne peut se suffire et que toutes doivent contribuer à faire advenir sur terre plus de justice, plus d'humanité — les chrétiens doivent ajouter : à faire advenir plus de christianité — « *Adveniat regnum tuum* ».

Tel est le réalisme de la doctrine sociale catholique. Ce réalisme est idéaliste et chrétien, précisément parce qu'il ne laisse échapper aucune des données du problème social humain.

C'est qu'en effet l'homme réel, c'est l'homme qui a une âme créée par Dieu, rachetée par N. S. J.-C., destinée à voir et à posséder Dieu ; et c'est par là que s'affirme irrédigiblement la différence spécifique, radicale et fondatrice entre le catholicisme social et le socialisme — même dans ses formes récentes les plus mitigées — qui nient l'âme et Dieu s'enlève dans la seule préoccupation des biens matériels.

#### L'IDEALISME DE LA DOCTRINE SOCIALE CATHOLIQUE

Première donnée idéaliste chrétienne essentielle : la primauté du spirituel : l'Evangile, en Saint-Martin, Ch. VI, 33, nous commande : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice », et Pie XI, écho fidèle de l'Evangile et du Christ, nous dit :

« Nous entendons d'abord organiser un ordre social qui place en Dieu le terme premier, et suprême de toute activité ».

Donc, Dieu d'abord.

Donc, Primauté des valeurs morales et spirituelles.

Mais quel sentiment donnera à l'homme la force de contenir, de refouler ses appétits désordonnés des biens matériels, comme aussi ses tentations d'envie, de haine, d'âcre violence ? Ce sera la charité du Christ.

Deuxième donnée idéaliste et chrétienne la plus essentielle de toutes : la Charité.

Nous lisons en Saint Jean, Ch. XIII, 34-35. « Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres — que, comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres — c'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres ».

Continuateur du Christ et fidèle gardien de l'Evangile, Pie XI nous dit : La charité du Christ seule peut soumettre avec force et suavité les volontés et les cœurs aux lois de la justice et de l'équité ».

Plus j'aimerais mon prochain et mieux je respecterais ses droits actuels, et plus facilement je serai incliné à lui reconnaître des droits nouveaux.

Et ainsi la charité n'est pas seulement gardienne, mais créatrice de justice.

Seule la divine charité du Christ pourra arracher l'homme à son criel égoïsme et le décider à vouloir du bien à son prochain, à panser ses blessures, à lui donner du bonheur.

Telle est la splendide doctrine sociale de l'Eglise que nous livre le successeur de Saint Pierre, le représentant du Christ sur la terre, Pie XI à l'âme lumineuse et magnanime.

Quels devoirs nous impose-t-elle ? Quelles résolutions doit-elle nous inspirer ?

Le 15 mai dernier, à Rome, venus de nombreux pays d'Europe et même d'Amérique, plus de 8.000 pèlerins — où se mêlaient fraternellement patrons et ouvriers, se trouvaient réunis dans la cour Saint-Damase pour acclamer Pie XI, le docteur de la vérité sociale qui avait voulu, comme il sait vouloir, cette très solennelle commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*.

Et le Pape eut la joie d'épancher son âme dans l'âme frémissante de ses fils — et pour attendre plus directement leurs intelligences, le Pape Polyglotte s'exprima, tour à tour en italien, en allemand, en français.

« Très chers fils, leur disait-il, pour que les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* portent tous leurs fruits, je vous livre cette consigne :

#### PRIERE, ACTION, SACRIFICE

Mes chers amis, je vous redis le même mot d'ordre : Prière, action, sacrifice.

1<sup>re</sup> PRIERE : Pour qu'éclairés et assistés de l'Esprit vous compreniez pleinement quant à la lettre et surtout quant à l'esprit, la doctrine sociale de l'Eglise — et pour que vous en viviez.

Prière, pour que tous les enfants de l'Eglise catholique acceptent filialement sur ce point comme sur les autres les pensées et les volontés du chef de la catholicité.

2<sup>e</sup> ACTION : Sur vous et en vous pour arriver à vous purifier de toute injustice et à vous imprégner de la charité du Christ.

Action sur les autres, sur vos camarades d'atelier ou de magasin, pour les convertir à vos croyances, à votre foi, pour les gagner à vos syndicats chrétiens, en les persuadant que la doctrine sociale de l'Eglise est l'expression de la vérité et que comparativement plus complète que la doctrine socialiste, elle respecte tous les droits légitimes et satisfait l'homme, son être matériel et temporel, son être spirituel et éternel ;

3<sup>e</sup> SACRIFICE : Pour accepter la discipline de votre syndicat, pour payer votre cotisation, pour assister à ses réunions.

Sacrifice pour renoncer à telle de vos idées qui vous tient au cœur mais qui manque de justesse ou d'opportunité parce que ne saisissant qu'un aspect d'un très complexe problème.

Sacrifice surtout de tel de vos intérêts personnels qui ne peut se concilier pour le moment avec un intérêt plus général. Vous jugerez, par exemple, que telle revendication, juste en elle-même, ne peut recevoir satisfaction immédiate, dans l'état actuel de crise économique mondiale.

Sacrifice, sacrifice, c'est la devise et la nourriture de tout apôtre ; et Pie XI vous supplie d'être des apôtres afin de reconquérir au Christ les âmes de vos frères, afin d'entrer en lutte victorieuse avec ce qui demeure en si tragique problème pour tout chrétien qui réfléchit : l'aspasie des masses laborieuses.

Mes chers amis, je demande à votre meilleur Ami, à votre compagnon indéfectible de travail, au Christ Ouvrier qui va s'immoler pour vous sur l'autel, de vous bénir de vous pénétrer de son Esprit et de sa Vie, afin que vous soyez des syndiqués de prière, d'action et de sacrifices, d'authentiques syndiqués chrétiens.

### Session d'Etudes de Gentilly 1931

Une fois de plus nous nous réunissons pour fêter notre glorieux Patron Saint-Michel (d.), grand protecteur du monde du travail. Conions-nous donc à lui, il saura bien nous soutenir, et, malgré les difficultés journalières, nous triompherons de ceux qui veulent bannir Dieu du cœur des Travailleurs.

Au mois d'avril dernier nous fêtions notre dixième anniversaire ; en effet les années s'écoulaient rapidement : certes pendant ce temps nos Syndicats se sont développés, mais aussi nos ambitions ont grandi, nous nous rendons mieux compte des besoins de nos cœurs de travail et désirons plus vivement leur venir en aide. Pour nous donc la nécessité d'acquiescer des connaissances sérieuses au point de vue syndical, afin d'exercer une meilleure action sociale chrétienne.

Nos organisations de Paris viennent au secours de la province et nous offrent des moyens multiples de nous instruire : circulaires, journaux, congrès, sessions d'études. A nous d'en profiter, c'est pourquoi cette année deux délégués furent désignés pour assister à la session de Gentilly : Mlle Fredouillard et Grouhel. Les sessions sont vraiment très instructives, nous n'avons qu'un regret : c'est qu'un plus grand nombre ne puisse en profiter. Aussi avons-nous pensé qu'un petit compte-rendu de cette session vous intéresserait tout en étant instructif pour les groupements.

#### MARDI 21 JUILLET

Mardi matin 21 juillet nous arrivons le train pour Paris où nous arrivons à midi et demie ; nous nous dirigeons de suite vers la rue du Cherche-Midi, siège de nos Syndicats féminins où nous sommes reçues par Mlle Graf et Beckmans, qui nous accueillent chaleureusement ; puis nous déjeunons en causant toujours de

nos syndicats. L'après-midi, quelques courses, puis visite à l'Exposition ; puisque nous étions sur place il fallait en profiter. Le soir à 6 h. 1/2, nous partons pour Gentilly, dans cette grande et accueillante maison des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, où demain 22 juillet va s'ouvrir la session d'études qui durera jusqu'au 26.

Elle sera présidée par M. l'abbé Crapaz, prêtre de la mission, ainsi que par le P. Guichard, et Mlle Beckmans et Graf, de l'Union Centrale des Syndicats féminins de l'Abbaye.

#### MERCREDI 22 JUILLET

Le mercredi 22 nous allons assister à la messe à Notre-Dame de Paris. Au retour à Gentilly, nous sommes présentées par Mlle Beckmans à toutes les déléguées de Paris et de la Province ; Nantes, Rennes, Limoges, Le Mans (6 déléguées qu'accompagne une Sœur de Saint-Vincent-de-Paul), Metz, Reims, Châlons-sur-Saône, Lille, Versailles et Paris, qui toutes ont un mot affectueux pour notre section de St-Nazaire, nouvellement affiliée.

Notre séance d'études est commencée à 9 h. 1/2. M. l'abbé Crapaz commence par remercier l'assistance et adresse également ses remerciements à la Mère Supérieure des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'accueil bienveillant qu'elle offre dans sa maison hospitalière.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet très élevé. Puis à 15 heures nous entendons le P. Guichard sur l'Action Catholique ; ensuite Mlle Vion, de Lille, nous fait une causerie très claire et détaillée sur « Les Assurances Sociales », et particulièrement sur le cas intéressant des ouvrières à domicile, qui toutes devraient être assurées.

M. l'abbé Crapaz commence ensuite sa Conférence sur la Doctrine théologique du Corps Mystique de N.-S. Jésus-Christ, l'Eglise ; conférence très intéressante, mais sujet

**A LA VILLE DE REIMS**  
Maison de Confiance

**PATRON**  
Opticien spécialiste  
3, rue Thiers (près Hôtel-de-Ville)  
NANTES

Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes

10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

**QUINCAILLERIE - MENAGE**  
Boissellerie - Vannerie

**M. CAMPAGNE**  
19, Chaussée Madeleine

Outillage Agricole - Jardinage  
ARTICLES DE CAVE

**PEINTURE - VITRERIE**  
TRAVAIL A FAÇON

**A. MIRANDE**  
35, boulevard Gabriel-Lauriol  
NANTES

**PAPIERS PEINTS - DECORATION**  
LITRES - BOIS ET MARBRE

Travail très soigné - Prix modérés

Conditions spéciales aux Membres des Syndicats Chrétiens

**CHEMISES SUR MESURES**  
BONNETERIE ET LINGERIE

Vente de Tissus au Mètre

**A. SEGUY**  
Chémisier

4, rue des Carmes - NANTES  
(près la place du Change)

Escompte de 5 % aux Syndiqués

**ORNEMENTS D'EGLISE**

Spécialité de Linge de Messe  
Broderies Or et Soie sur tous Tissus  
Aubes Dessins - Prix modérés

**Mme D. GUIHEUX**

26-bis, rue du Moulin - NANTES

Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

**COUVERTURE - PLOMBERIE**  
ZINGUERIE

Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet

**Joseph DEHAIS**

7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378

Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT**

**FAVREAU & PAVAGEAU**

TELEPHONE 130.53

4, Place du Martray - NANTES

**ROBIN**  
7, Rue Franklin  
NANTES  
TEL. 127-11

Serrurerie  
Personnelle

**L'ALLIANCE REGIONALE DE L'OUEST**

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE et de REASSURANCES

Siège Social à NANTES, 11, rue Franklin - TEL. 113.32

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. René DELAFOY, anc. dép. Prés.  
Charles HAENTJENS, vice-présid.  
Jean BABIN-CHEVAYE.  
Hippolyte BARDON, Assureur.  
Jules BONDUELLE, \*

MM. Etienne HIBON, \*.  
Anatole MANCEAU, anc. dép.  
Robert PERGELINE, \*.  
Paul RICOUR.  
R. C. Nantes 739 B.

N'achetez rien avant de visiter

7, rue Copernic - NANTES

**LE DEPOT DE MEUBLES DE L'ANJOU**

Vente directe de la fabrique au client

**TOUS LES MEUBLES ET LITERIE**

**COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR**

**Service des Messageries de l'Ouest**

Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49

Service de voyageurs et marchandises sur la Loire les côtes du Morbihan et de la Vendée Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?  
Continuez à prendre de bonnes tasses de

**CHOCOLAT L. REVAULT**  
ou de  
**CACAO L. REVAULT**  
Goutez le Modana (Chocolat à croquer)

Dépôt à Nantes : A. POUDAT & C<sup>o</sup>  
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

**LA CAPITALISATION**  
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

**BONS D'EPARGNE**  
Versements et Tirages mensuels

**B. FRANÇOIS**

14, rue J.-J. Rousseau, NANTES  
Téléphone 127.78

**ELECTRICITE**  
LUMIERE FORCE SONNERIES  
TELEPHONES  
T. S. F.

**A. TOUVERON**

15, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndiqués  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

**GRAVURE SUR METAUX**  
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle  
Maison fondée en 1895

**Jean TERRIEN**  
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat

10, rue Cacaout - NANTES

Timbres en caoutchouc et cuivre - Daters - Folioteurs - Timbres élastiques - Pochoirs Plaques et lettres en email - Gravure chimique Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc...

**RIPOCHE & C<sup>o</sup>**

2, rue Pierre-Landais - NANTES  
Téléphone 113.33

Transports Automobiles, Camionnage  
Voitures pour Excursions  
Mariages - Sociétés  
Camions Autos Déménagements  
Camionnettes pour Livraisons

férence de M. l'abbé Crapez, conférence qui fut surtout un résumé de toutes les conférences de la session. Nous avons rapporté de notre séjour, tant de l'aimable accueil que des conseils reçus, le meilleur souvenir.

M. GROUHEL.

(1) Rapport donné à la Fête de St-Michel.

**SYNDICAT DE LA METALLURGIE**

REUNION DU 4 OCTOBRE

Au cours de cette réunion organisée le jour de la fête de Saint Michel, notre jeune secrétaire Jean Terrien nous a donné lecture d'un très intéressant rapport sur la situation de nos chantiers.

Terrien a commencé par indiquer ce qu'a fait le Syndicat au cours de l'année écoulée. Il a notamment établi un plan de caisse de chômage qui a reçu l'adhésion de tous les syndiqués, caisse qui fut définitivement mise sur pied lors du congrès fédéral.

L'organisation de cette caisse comporte la réorganisation du Syndicat de la Métallurgie et les services qu'elle peut rendre n'ont pas échappé aux syndiqués. Au départ de « l'Atlantique », une dizaine d'entre eux ont été débarrassés et il est à craindre qu'il y en ait d'autres par la suite, nécessitant la mise à contribution de la caisse.

Une démarche a été faite à la mairie de Saint-Nazaire au sujet du fonctionnement d'une caisse de chômage. Puisse cette caisse être utilisée par tous les chômeurs et non pas seulement par ceux qui monteront « patte rouge ».

« La situation actuelle des chantiers, a ajouté Terrien, est de nature à inquiéter sérieusement quant au renouvellement du bordereau. Il est à craindre que les salaires ne soient diminués ainsi que M. Coqueret l'a laissé pressentir dans un récent discours. Le secrétaire de la Bourse du Travail, dont la duplicité est évidente, semble bien renseigné à ce sujet et il entonne aussitôt le refrain de la lutte des classes, destiné à masquer la collaboration pure et simple pratiquée par lui au sein de la commission mixte. Pourtant, la collaboration est bien le vrai moyen pour obtenir un résultat satisfaisant. La lutte suppose toujours victoire et défaite. Vainqueurs arrogants et vaincus humiliés ne rêvent que de revanche. Il s'en suit une instabilité continue, un état de paix armée permanent, pénible pour tous, que les partis révolutionnaires, par une flagrante contradiction, provoquent sur le terrain économique, tandis qu'ils le combattent sur le terrain national ».

« Il faut une collaboration franche et non à huit-clos, loyale, complète, entre les mandats patronaux et les représentants de tous les ouvriers au sein de la commission mixte, de tous les ouvriers, quelles que soient leurs opinions. Quant il s'agit d'ouvriers inscrivant sans détours le mot « collaboration » en tête de leur organisation, on se demande quelles raisons peuvent unir patrons et délégués cégétistes, à les écarter si soigneusement ».

« Depuis la fondation du syndicat chrétien, ces militants se sont efforcés d'atteindre cette commission mixte. Ils en ont été évincés. Pourtant, au cours de la discussion du dernier bordereau, nous avons eu des échanges de vues avec le syndicat cégétiste et celui-ci fit même siennes quelques-unes de nos idées. Mais, quand nous lui avons offert notre appui, disant que la délégation ouvrière serait d'autant plus forte, qu'elle représenterait effectivement un plus grand nombre d'ouvriers, de quelle explosion de sectarisme n'a-t-on nous pas été témoins ? Les intérêts ouvriers passaient de suite en second plan et le grand ennemi n'était plus le patron mais l'Eglise. Non, non, déclarait-on, le seul syndicat cégétiste neutre (oh combien !) devait représenter tous les ouvriers, même ceux que la feuille socialiste tente de bafouer chaque semaine ! ».

« D'où vient donc la division ? Est-ce de nous qui offrons d'unir loyalement les efforts des divers syndicats pour atteindre un but commun ? N'est-ce pas plutôt de ceux qui réclament l'appui de tous les ouvriers uniquement par l'adhésion à leur organisation alors que leur but est, avant tout, de combattre l'idée religieuse ? ».

« Et pourquoi le patronat, connaissant le but que nous poursuivons et la justesse de nos suggestions, s'obstine-t-il à nous ignorer ? ».

Etudiant ensuite la question des salaires, Terrien préconise leur maintien actuel et l'augmentation des allocations familiales, les pères de famille étant toujours en état d'infériorité en face du célibataire.

En terminant, Terrien a parlé du développement des cercles d'études dont le but est à la fois matériel et moral, des réunions générales tenues au cours de l'année et il a dit sa satisfaction de voir que chaque mois était marqué par des adhésions nouvelles, surtout de jeunes. Signe des temps.

Ces jeunes ont compris que les Syndicats Chrétiens leur proposent un idéal vraiment digne d'eux. Ils sauront entretenir leur belle ardeur en travaillant toujours sur le plan syndical chrétien au relèvement total de la classe ouvrière, jamais satisfaits, tant que la tâche, tâche immense, ne sera pas complètement remplie.

**REUNION GENERALE DE LA SECTION DE SAINT-MALO-DE-GUERSAC LE 25 OCTOBRE**

A l'ouverture de la séance, Chauve remercie les assistants dont le nombre prouve tout l'intérêt que portent les Malouins aux travaux du Syndicat Chrétien.

Chauve donne alors lecture du rapport de la vie syndicale au cours de l'année 1931, et ensuite le rapport financier. Il s'étend d'abord sur le fonctionnement de la Caisse de Chômage dont les événements montrent trop malheureusement la nécessité. Le renouvellement du bordereau, particulièrement à l'ordre du jour, n'est pas sans inquiéter les ouvriers de la région nazairienne. Bien que très probablement, cette année encore, l'entrée de la commission mixte nous sera interdite, le syndicat s'emploiera dans toute la mesure de ses moyens à la défense des salaires gravement menacés. Les allocations familiales retiennent aussi toute notre attention ; d'autant plus que le syndicat chrétien est la seule organisation professionnelle considérant dans l'ouvrier un chef de famille, aux besoins de laquelle son salaire doit subvenir.

M. le Curé vint nous exprimer sa satisfaction de voir notre organisation travailler selon les enseignements de l'Eglise au relèvement matériel et moral du monde ouvrier. Il nous dit comment la doctrine d'amour apportée au monde par le Christ doit promouvoir cette collaboration fraternelle entre tous les hommes et les conduire à plus de justice, et partant, plus de bonheur ici-bas.

M. le Curé, vivement applaudi, cède la parole à Bachelier, propagandiste ouvrier de l'U. R. Bachelier est le type de l'ouvrier chrétien. Pier de sa condition qui fut celle du petit charpentier de Nazareth, il en comprend toute la noblesse. Ame d'apôtre, son rêve est de sauver ses frères des misères corporelles et spirituelles dans lesquelles un capitalisme sans entraves et le socialisme plein de haine les enlèvent également. Bachelier nous expose rapidement les réalisations vraiment encourageantes du syndicalisme chrétien : relèvement de salaires, allocations familiales, corps professionnels, maisons de repos, caisses de chômage, mutualités, coopératives, etc. Point de ces phrases ronflantes, sonnantes et tintinnant, comme celles que certains secrétaires de la Bourse du Travail de notre connaissance. Mais un cœur : un cœur plein de délicatesse, débordant de générosité qui verse à profusion dans l'âme de ses frères cette belle ardeur qui le fait battre.

« Oui Bachelier, les jeunes se souviendront de votre appel. Ils ne seront pas de cette foule ingrate qui réclamaient la mort de son Sauveur. En vrais disciples du Christ ils sauront aimer leurs frères, non pas d'un sentiment flou et stérile, mais en actions, par les multiples services qu'il est possible de rendre chaque jour. Enfin ils les conduiront à la grande famille syndicale qui, forte des encouragements si paternels du Souverain Pontife, a juré de sauver notre classe ouvrière ! ».

Dans les applaudissements qui, fréquemment l'ont couvert, le conférencier dut sentir vibrer le cœur de ses camarades avides d'entendre la bonne parole. Puisse sa foi réchauffer notre foi, et son exemple nous entraîner pour l'accomplissement généreux de notre tâche.

**SYNDICATS FEMININS**

Réunion mensuelle du 18 octobre 1931

Au début de la réunion, la Présidente souhaite la bienvenue à toutes et remercie d'avoir répondu nombreuses à l'appel qui nous a été adressé.

En quelques mots, elle nous dit le vif désir du bureau de voir le groupement se développer davantage. Nous devons toutes y travailler activement en vue de préparer le congrès régional qui doit avoir lieu dans notre ville, le dimanche 3 avril 1932.

Pour le rayonnement plus complet de notre idéal, nous devons, nous dit-elle, faire effort, aider le syndicat. Tout d'abord lui donner notre appui moral : assister aux réunions, lire nos journaux attentivement, ainsi que les brochures syndicales que nous offre la bibliothèque, autant de moyens de vous instruire.

Nous devons aussi donner au syndicat un appui pécuniaire. Prêtons notre concours à l'organisation des fêtes données à son profit, ouvrons notre bourse en faveur des souscriptions faites soit pour la propagande, soit pour les secours à verser aux syndiqués atteints par le chômage, et surtout payons régulièrement notre cotisation.

A ce propos, la Présidente rappelle certaines prescriptions établies déjà depuis deux ans et qu'un certain nombre semble avoir oubliées.

Tout Membre faisant partie du syndicat depuis le 1er janvier peut dans l'année suivante bénéficier des indemnités de vacances, à condition toutefois :

1° Qu'il ait acquitté sa cotisation avant le 31 mars.

2° Qu'il ait assisté à cinq réunions au moins dans l'année.

Une dérogation spéciale est faite à ces conditions pour la section de Méan : l'obligation d'assister aux réunions du syndicat de Saint-Nazaire est limitée à trois seulement dans l'année, y compris la fête de Saint-Michel et la Fête du Travail.

Un mot sur les cours de coupe qui recommenceront le mercredi de chaque semaine, de 7 heures à 8 heures du soir, 25, place Marceau.

Avant de terminer, la Présidente s'adresse aux aînées qui doivent sous peu prendre part aux élections primaires ; elle les invite à ne pas s'en désintéresser sous aucun prétexte. Elles doivent au contraire faire de la propagande vis à vis de leurs compagnes de travail ; quel que soit ces dernières n'appartiennent pas au Syndicat (soit inertie ou négligence de leur part) et sont cependant favorables à nos principes, et grâce à un encouragement, un mot, voteront pour nos candidats.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le dimanche 15 novembre, à 13 h. 30, place Marceau.

**Syndiqué, sois Syndicaliste**

Etre syndicaliste, c'est avoir l'esprit dirigé vers le syndicat et le but du syndicat, à l'exclusion de toute question de personnes ; c'est accepter la discipline du groupe avec conscience, même au prix de certains sacrifices ; il faut toujours se sacrifier un peu pour obéir ; c'est obéir à tous les mots d'ordre donnés par tes dirigeants, mots d'ordre qui ne sont profitables que dans la mesure où ils sont exécutés.

Crois-tu, camarade, être véritablement vivant dans le syndicat si tu n'y fais rien, quelle que soit la faiblesse de tes moyens. Pense à l'anglais Sandow, il était de complexion délicate, de faible tempérament ; à force de volonté, par la pratique journalière d'une gymnastique savamment graduée, il est devenu un athlète et a fini ses jours en qualité de moniteur de gymnastique à la Cour d'Angleterre.

Eh bien ! camarade, tu feras comme cela toi aussi, tu te fortifieras par une gymnastique syndicale bien comprise, tu te renseigneras sur les questions qui te touchent de plus près, tu deviendras toi aussi un athlète et un athlète du syndicalisme chrétien.

Comment feras-tu, camarade ? Tu liras attentivement ton journal syndical, tu verras le plus souvent possible les militants de ta section, tu leur poseras des questions précises que tu leur forceras à résoudre ; ils sont là pour cela, et c'est ainsi que l'on s'instruit : en résolvant des problèmes. Tu assisteras aux réunions tenues par ton syndicat, ta présence soutiendra moralement tes dirigeants ils sauront pouvoir compter sur ton appui, ils verront que tu n'es pas un poids mort, se contentant d'être remorqué vers un idéal qui nous tient tous au cœur : la rechristianisation du monde du travail.

A l'activité syndicale, joins la prière. Jadis, Archimède demandait un point d'appui pour soulever le monde, tu es mieux partagé que ce savant, camarade chrétien, tu as l'appui du Maître même du Monde, l'appui du Sauveur, prie-le de toute ton âme, du plus profond de ton cœur, pour qu'il donne ses lumières à ceux à qui tu fais confiance pour l'aider à améliorer les conditions de ton existence terrestre, comme à ceux qui ont mission de nous diriger tous vers notre fin suprême, vers Notre Père qui est au Ciel.

Prie, camarade, et ainsi dans le secret de ton âme, tu auras la satisfaction d'avoir accompli ton devoir, car peu à peu tu seras amené à extérioriser ta prière, à la transformer en actes, et alors là, camarade, tu seras véritablement syndicaliste chrétien.

Séverin REIGNIE.

**RESSEMELAGE L. TROUVÉ**

Répare les Chaussures de suite

2, rue Guépin - 11, rue de la Marné  
NANTES

**L. LÉVÊQUE**

13 ET 13 bis, PLACE VIARME, NANTES - Téléphone 129.18

MACHINES A COUDRE Cycles « RAPIDE-OUEST »  
« EXCELSIOR » & « GRETZNER » ACCESSOIRES ET REPARATIONS  
NEUF ET OCCASION Le meilleur marché de tout Nantes  
Reparations et Accessoires Recommandés aux Membres  
de Machines de toutes Marques des Syndicats Chrétiens

Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

**HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ**

**Paris-Vêtements**

20, Bd de la Liberté NANTES  
22, rue du Marché  
33, rue Henri-Gautier, ST-NAZAIRE

**GRAND CHOIX DE COMPLETS**  
Sports et Ville  
à des prix inconnus à ce jour

Spécialité de Vêtements de Travail  
Chémiserie - Bonneterie - Casquettes  
Imperméables cuir, etc.

**APERÇU DE QUELQUES PRIX :**  
Chemises tennis, kaki, grises et bleues ..... 12 »  
Pantalons à rayures, 16, 18, 25 et ..... 29 »  
Casquettes, depuis ..... 8 »  
Bleus de travail, depuis ..... 15 »  
Complets coutils, solde d'été. 65 »  
Complets Sport ..... 75 »  
Etc., etc...

**Souscription pour la propagande (Suite de la 1<sup>re</sup> page)**

soit ..... 175 »  
35 souscriptions à 5 fr.  
Mlle Dassonville, 2 fr. ;  
Mlle Lanquetin, 1 fr.,  
en tout ..... 3 »

Total de la 7<sup>e</sup> liste ..... 11.037 »  
Total des listes précédentes ..... 140.928 55  
Total arrêté au 30 mai

1931 ..... 151.965 55

**BIBLIOGRAPHIE**

« JE SERS »

Qu'est-ce donc ?

Mais le vivant journal hebdomadaire parisien que dirige M. l'abbé Bordron, le populaire conférencier que les foules ont acclamé.

Vivant, documenté, éclectique, « Je Sers » est un excellent organe de pénétration dans les masses pour leur éducation morale et sociale.

Abonnements : 12 francs par an. Administration, 29, avenue d'Orléans, Paris (14<sup>e</sup>). C. c. Paris 818.99 (J. Bordron).

Mon Almanach pour 1932. — 96 pages illustrées, 26 gravures, de 17 croquis amusants et de 8 grands portraits ; l'exemplaire, 0 fr. 75 ; franco, 1 franc. Grosse remise par quantités. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>). — C. c. 1668.

L'Almanach du Pèlerin pour 1932. — 127 pages illustrées de 40 gravures et de 5 grandes compositions en cinq couleurs, de 31 gravures en noir et de 7 portraits. L'exemplaire, 2 fr. ; franco, 2 fr. 45. Grosse remise par quantités. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>). C. c. 1668.

Directeurs d'œuvres, parents, jeunes gens, jeunes filles abonnez-vous à la revue

**LES BONNES CHANSONS POPULAIRES**

qui chaque mois vous donneront de 12 à 15 œuvres diverses : romances et chansonnettes avec musique, monologues, poèmes, pièce de théâtre, articles documentaires, etc.

Abonnement : 12 fr. par an, numéro spécimen 1 fr.

Ecrire au Directeur : G. Choquet de Broca, 2, rue Bezanson, LANGRES (Haute-Marne).

Chèques Postaux : Nancy 189-39.

**POUR VOTRE CAFÉ**  
servez vous du

**Cof's**

DOUBLE FILTRE Interchangeable

Breveté France et Etranger

**25% D'ECONOMIE**

POUR RECEVOIR FRANCO LA REVUE SPECIALISEE - ECHIRE C<sup>o</sup> PINARD & FILS, 2<sup>me</sup> RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes N° 410 B.

Le Gérant : FOULON Paul.

Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

**CHAUSSURES BON-SECOURS**

**A. MOTTAIS**  
6, rue Bon-Secours - NANTES

Chaussures en tous genres  
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE  
Maison se recommandant par la qualité de ses articles

5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

**RESSEMELAGE L. TROUVÉ**

Répare les Chaussures de suite

2, rue Guépin - 11, rue de la Marné  
NANTES

**L. LÉVÊQUE**

13 ET 13 bis, PLACE VIARME, NANTES - Téléphone 129.18

MACHINES A COUDRE Cycles « RAPIDE-OUEST »  
« EXCELSIOR » & « GRETZNER » ACCESSOIRES ET REPARATIONS  
NEUF ET OCCASION Le meilleur marché de tout Nantes  
Reparations et Accessoires Recommandés aux Membres  
de Machines de toutes Marques des Syndicats Chrétiens

Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

**HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ**

**Paris-Vêtements**

20, Bd de la Liberté NANTES  
22, rue du Marché  
33, rue Henri-Gautier, ST-NAZAIRE

**GRAND CHOIX DE COMPLETS**  
Sports et Ville  
à des prix inconnus à ce jour

Spécialité de Vêtements de Travail  
Chémiserie - Bonneterie - Casquettes  
Imperméables cuir, etc.

**APERÇU DE QUELQUES PRIX :**  
Chemises tennis, kaki, grises et bleues ..... 12 »  
Pantalons à rayures, 16, 18, 25 et ..... 29 »  
Casquettes, depuis ..... 8 »  
Bleus de travail, depuis ..... 15 »  
Complets coutils, solde d'été. 65 »  
Complets Sport ..... 75 »  
Etc., etc...

**TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)**

RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL

**Maison ARROUET**

2, RUE BON-SECOURS - NANTES

LITERIE  
Réfection - Plumes - Duvets

Maison de confiance  
vendant bon marché  
Remise de 5 % aux Syndiqués

On reçoit les Bons de l'Union Economique

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

AUX 2 EXTRÉMITÉS



**POUR VOTRE CAFÉ**  
servez vous du

**Cof's**

DOUBLE FILTRE Interchangeable

Breveté France et Etranger

**25% D'ECONOMIE**

POUR RECEVOIR FRANCO LA REVUE SPECIALISEE - ECHIRE C<sup>o</sup> PINARD & FILS, 2<sup>me</sup> RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes N° 410 B.

Le Gérant : FOULON Paul.

Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

**ENTREPRISE GENERALE**

**Peinture - Vitrerie**  
Papiers peintes  
Glaces et Miroiterie  
Tentures

Installations complètes pour tous genres de Commerces

**P. AFFILÉ**  
21, rue St-Léonard - NANTES

Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

**COUVERTURE - ZINGUERIE PLOMBERIE**

Maison RENAUD  
76, rue St-Clément - NANTES

**Chauffage central**  
Appareils Sanitaires

Fournisseur de la Maison Familiale

**PLATRERIE - DECORATION**

**STAFF - FUMISTERIE**

**ANCELIN**  
Entrepreneur  
31, rue de Bel-Air - NANTES  
Téléphone : 117.49

**ENTREPRISE DE CHARPENTES**

**P. OHEIX**  
Avenue du Grand-Clos - NANTES  
(Boulevard Lelasseur)  
Chantier : Rue de la Gourmette

**TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)**

RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL

**Maison ARROUET**

2, RUE BON-SECOURS - NANTES

LITERIE  
Réfection - Plumes - Duvets

Maison de confiance  
vendant bon marché  
Remise de 5 % aux Syndiqués

On reçoit les Bons de l'Union Economique

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

AUX 2 EXTRÉMITÉS



**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES**

**L. CHATELLIER, Père & Fils**  
7, rue Paré - NANTES  
Téléphone : 125.13

Conditions spéciales aux Familles des Syndicats qui font construire une habitation familiale.

**Entreprise Générale de Menuiserie**

Ancienne Maison JAHIER

**COURRAUD ET C<sup>o</sup>, S<sup>o</sup>**  
29, rue de Savenay - NANTES

Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles Conditions spéciales aux Syndiqués